



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2007 – 051

Le 14 mai 2007

CHANGEMENT DE NOM, SYMBOLE ET CUSIP Blue Pearl Mining Ltd. - BLE

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

Par la présente, la Bourse et la CDCC informent tous les participants du marché des options sur actions qu'à l'ouverture du marché **le mardi 15 mai 2007**, le nom de la compagnie, le symbole ainsi que le CUSIP de **Blue Pearl Mining Ltd. - BLE** sera changé comme suit :

Nouveau Nom : Thompson Creek Metals Company Inc.
Symbole : TCM
CUSIP : 884768102
Sous-jacente : TCM

Les symboles et les prix de levée de l'option sont décrits comme suit :

Blue Pearl Mining Ltd. Thompson Creek Metals Company Inc.		
Prix de levée actuels	Symboles de la classe actuel	Nouveaux symboles de la classe après le changement de nom
15,00 \$	BLE	TCM
16,00 \$	BLE	TCM
17,00 \$	BLE	TCM
18,00 \$	BLE	TCM
19,00 \$	BLE	TCM
20,00 \$	BLE	TCM

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest
Bureau 700
Toronto, Ontario
M5H 2M5
Tél. : 416-367-2463
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria
3ième étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545
Télec. : 514-871-3530

Les prix de levée peuvent varier selon les prix de fermeture de l'intérêt en cours le lundi 14 mai 2007.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Michel Favreau
Premier vice-président et chef de la compensation